

moindre des empereurs de la dynastie des Comnènes, ou mieux il eût été égal aux plus grands. » Il apportait dans sa haute situation un sentiment très vif de ses devoirs. « Il n'est rien, disait-il, qu'un prince ne puisse corriger, aucun mal dont le remède soit au-dessus de ses forces. » Résolument il se mit en tête de rétablir l'ordre dans l'État. Les sujets étaient écrasés par les fonctionnaires, molestés par les grands seigneurs féodaux : vigoureusement il les protégea contre leurs oppresseurs. L'administration fut réformée. Les gouverneurs des provinces, bien choisis, convenablement appointés, n'eurent plus à acheter leurs charges et à pressurer leurs administrés pour rentrer dans leur argent. Les collecteurs d'impôts furent attentivement surveillés; une bonne et prompte justice fut assurée à tous, même contre les plus puissants. Les chefs de l'aristocratie enfin, adversaires ordinaires de l'absolutisme impérial, furent frappés avec une particulière rigueur. En ces matières, en effet, Andronic, qui raillait si volontiers les choses les plus graves, cessait de plaisanter. Autoritaire, dur, impérieux, il entendait être obéi aveuglément. « Ce que je dis, affirmait-il un jour à son entourage, ce ne sont pas des paroles en l'air. Si dans le temps voulu mes ordres ne sont pas exécutés, craignez ma colère : lourde, implacable, elle s'abattra sur ceux qui agiront contre mes volontés et ne suivront point en tout mes instructions impériales. » Il disait encore : « Ce n'est point pour rien qu'un empereur porte l'épée » ; et nettement il déclarait à ses fonctionnaires : « Il faut choisir : ou cesser d'être injuste, ou cesser de vivre ».

Sous cette main vigoureuse, l'ordre se rétablit, la prospérité reparut. Les provinces désertes se repeu-